

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 16 mai 2014

Secrétaire de séance : Fanny BEREZIAT
Procuration : Laetitia PIZZINI à Isabelle PROST

Le Conseil municipal, réuni le 16 mai 2014 à 20h00 sous la présidence de Mr Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du vendredi 11 avril 2014.

2014-027

Délégation du conseil municipal au maire

Mr le Maire informe que l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de déléguer certaines de ses compétences au maire. Le but de ces délégations est d'accélérer la prise de décision des communes et d'éviter de convoquer le conseil municipal sur chaque demande. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de déléguer à Monsieur le Maire les attributions ci-dessous détaillées :

- Signer pendant la durée de son mandat, tous les documents relatifs à la préparation, l'exécution et le règlement des factures inférieures à 10.000.00 € lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux et de même que tous les actes complémentaires aux marchés, pour les marchés dont le montant est inférieur à 10 000.00 € lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions du cimetière ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €;
- Réaliser les lignes de trésorerie pour un montant maximum de 50 000.00 €

Constitution du comité consultatif des Sapeurs-Pompiers-Volontaires

Mr le Maire informe que le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires institué auprès de la commune est compétent pour donner un avis sur toutes les questions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires du corps communal. Ce comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires est présidé par le maire de la commune et comprend un nombre égal de représentants de la commune et de représentants élus des sapeurs-pompiers volontaires du corps communal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité les représentants suivants : Mr Frédéric BAILLET, Mr Bernard FION, Mme Monique FAVIER et Mme Fanny BEREZIAT.

Feu d'artifice du 15 août 2014

Le Devis de la Sté PYRAGRIC INDUSTRIE est accepté pour un montant total de 2 100.01 euros (14 voix POUR – 1 abstention).

Commission Finances

- Présentation du budget 2014 aux conseillers nouvellement élus.

Commission tourisme

- Présentation du Syndicat de la route de la Bresse

Commission bâtiments

Aménagement du centre multiculturel : Compte-rendu des entretiens avec Mr le Directeur de la Direction de la lecture publique et avec la commission sécurité du SDIS de l'Ain. Présentation des plans du projet proposés par le cabinet de maîtrise d'œuvre AC3 CROPIER.

Ancienne cure : Les travaux de réfection de la toiture sont terminés. Ces derniers ont demandé des travaux supplémentaires effectués par la SARL BURTIN qui présente un devis complémentaire d'un montant de 325.00 € HT, soit 357.50 € TTC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de procéder au règlement des travaux supplémentaires.

Eglise : Compte-rendu de la visite du clocher pour la sauvegarde des chauves-souris conduite par la région Rhône Alpes.

Ecole et mairie : Installation de la fibre optique effectuée par la société K-NET.

Assainissement collectif : Compte-rendu de la visite des lagunes effectuée le 17 avril.

Les travaux d'enlèvement des boues et d'épandage devront être prochainement programmés.

Commission école, cantine

- Compte-rendu de la réunion de la commission école du 5 mai.

- Réforme des rythmes scolaires : Présentation du questionnaire qui sera adressé aux parents d'élèves pour consultation.

- Présentation pour avis des demandes de dérogation à la carte scolaire.

Commission voirie

Programme voirie 2014 : Le conseil municipal approuve le programme des travaux de l'année proposé par la commission. La consultation sera prochainement lancée.

Cour d'école : L'entreprise LDV Signalisation doit intervenir pour le traçage de jeux.

Programme voirie 2013 : Un courrier a été envoyé à l'entreprise COLAS pour demander la reprise des travaux sur la route des Avignons. Une rencontre est prévue le lundi 2 juin.

Divers

- Comptes rendus de réunion :

- Du Syndicat Sevron Solnan du 24 avril ;
- Du Syndicat des eaux Bresse Revermont du 25 avril ;
- Du Syndicat Intercommunal d'Energie et des E-communications du 26 avril ;
- Du conseil communautaire du 28 avril ;
- De la commission tourisme de la Communauté de Communes du 13 mai.

- Le conseil municipal décide l'acquisition d'une cage à chien et d'un appareil photo numérique.

Date à retenir

- Assemblée Générale de la Croix-Rouge le samedi 17 mai à 10h00 ;

- Réunion Etablissement Public Foncier de l'Ain le mardi 20 mai à 18h00 ;

- Réunion CCAS le jeudi 22 mai à 19h00 en mairie ;

- Assemblée générale de l'ADMR le jeudi 23 mai à 20h00 à Curciat Dongalon ;

- Elections européennes le dimanche 25 mai à partir de 8h00 ;

- Conseil communautaire le lundi 26 mai à 20h30 à Saint-Trivier-de-Courtes ;

- Commission bibliothèque, culture et loisirs le mardi 27 mai à 20h00 en mairie (à partir de 20h15 avec les bénévoles) ;

- Réunion publique avec GRT Gaz sur le projet de canalisation de transport de gaz naturel entre Etrez et Voisines (Haute Marne) le lundi 2 juin à 18h00 à Foissiat ;

- Commission école, cantine : Réunion de travail sur la réforme des rythmes scolaires le mardi 3 juin à 20h00 en mairie ;

- Assemblée générale des Maires Ruraux le jeudi 5 juin à 19h30 ;

- Bibliothèque ; Rendez-vous Premières Pages le samedi 7 juin ;

- Commission bâtiments : Visite des bâtiments communaux le samedi 14 juin à 8h30 en mairie ;

- Commission site internet : Réunion de travail le mardi 17 juin à 20h00 en mairie ;

Prochain conseil municipal le vendredi 20 juin à 20h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 16 mai 2014

Répertoire des délibérations

**Numéro de
délibération**

Objet

2014-027 Délégation du conseil municipal au maire

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
ALOTTO Patrice			
GUILLOT Odile			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia	X	PROST Isabelle	
VITTE Denise			
LAYAT Claude			